



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Kawartha Downs			
<b>Date</b>	14 juin 2025	<b>Heure de départ</b>	18 h 00	
<b>Conditions météorologiques</b>	Dégagé (Temp. : 21 °C)	<b>Vent</b>	7 km/h Est	
<b>État de la piste</b>	Rapide (Variante 0 s.)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	2 SC	<b>Inscriptions totales</b> 69
<b>Paris mutuels</b>	\$ 56,236			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Fred Brethour	<b>Juge associé</b> Sharla Coles	<b>Juge associé</b>
<b>Vétérinaire officiel</b> Dre Jessica Ellison		

### Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

Rien à signaler.

### Courses :

Course 1 – Le conducteur, Nick Boyd, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 22.05.01 (k) de la CAJO, pour ne pas avoir établi une cadence comparable à celui de sa classe.

Le deuxième quart était 31:2.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100.

Décision #3202157

Course 2 – Examen des bris d'allure survenus aux #2, "Magical Bet", après le poteau des  $\frac{3}{4}$  de mille, et #7, "Wicked Joules", après le départ.

**Course 3 – Enquête**

Le #2, "Wisdom Hanover", (D. Hie), arrivé en 3<sup>e</sup> position, a fait un court bris d'allure avant le départ.

Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure de la CAJO n'a été commise.

Les #1, "Mj Sharktank", (S. Johnson), arrivé en 5<sup>e</sup> position, et #6, "Winx Blue Chip", (C. Rogers), arrivé en 6<sup>e</sup> position, ont été signalés dans la statistique avec des bris d'allure par cause d'obstructions en raison du bris d'allure survenu au #4, "Cash Out Hall", (N. Boyd), arrivé en 7<sup>e</sup> position, après le départ.

Aucun placement n'est requis.

Le #4, "Cash Out Hall", devra se qualifier pour les bris d'allure.

Le conducteur, Samuel Fillion, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 22.05.01 (k) de la CAJO, pour ne pas avoir établi une cadence comparable à celui de sa classe.

Le deuxième quart était 32:3.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100.

Décision #3202190

Course 4 – Le #4, "Dali Dalite", a terminé la course avec de l'équipement brisé (protège-genoux).

Course 5 – Examen des bris d'allure survenus aux #5, "Always Adele", (R. Gassien), après le départ, et #8, "A Sailors Delight", (S. Fillion), avant et après le départ.

Course 6 – Dans le dernier droit, le jockey, Darcy Clancy, semblait avoir cessé de conduire le #4, "Sheza Dancin Fool", arrivé en 2<sup>e</sup> position.

Après lui avoir parlé, les juges ont accepté son explication concernant des problèmes d'équipement sur le cheval, mais continueront à surveiller la situation à l'avenir.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Le conducteur, Michael Salis, a désormais accumulé suffisamment de points (75) et sera promu au statut de conducteur de catégorie **B**.

Course 10 – Rien à signaler.

**Réclamations :**

Aucune.